

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2019**

**DELIBERATION N°2019.00317**

**PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DU GIER - DEPOT DE L'AVENANT N° 1 ET AUTORISATION DE SIGNER LES DOCUMENTS CORRESPONDANTS**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoir :**

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

Le 10 juillet 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190704-D20190031710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190710

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2019**

### **PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DU GIER - DEPOT DE L'AVENANT N° 1 ET AUTORISATION DE SIGNER LES DOCUMENTS CORRESPONDANTS**

Par délibération en date du 07 juillet 2016, Saint-Etienne Métropole a validé le dépôt de la candidature du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Gier, porté par Saint-Etienne Métropole et le Syndicat Mixte du Gier Rhodanien dans le cadre d'une Entente.

La labellisation du PAPI a été obtenue lors de la Commission Mixte Inondation de mars 2017, pour la période 2017-2022.

Après deux années de mise en œuvre des opérations, Saint-Etienne Métropole et le Syndicat Mixte du Gier Rhodanien, co-porteurs du PAPI, souhaitent soumettre à l'Etat un avenant n°1 afin d'intégrer une opération nouvelle, à savoir la refonte du système de prévision et d'alerte aux crues (SAPHYRAS).

En effet, après 10 ans de fonctionnement, il est nécessaire de modifier les logiciels et serveurs afin d'augmenter l'anticipation de la survenance des crues en améliorant l'outil de calcul utilisé dans la version actuelle.

Cette opération est programmée sur la période 2019-2022, pour un montant prévisionnel estimé à 300 000 € HT.

De plus, il est prévu en complément l'installation de 2 stations de mesure de débit et de 7 pluviomètres supplémentaires, pour un montant 55 000 € HT.

Cet avenant permettra de solliciter auprès des services de l'Etat une subvention à hauteur de 50 % du montant de ces opérations.

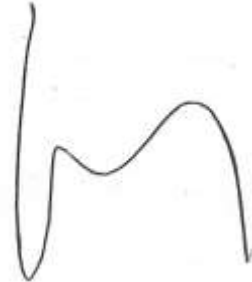
Ainsi, le montant du PAPI Gier passe de 38 623 000 € à 38 978 000 €. Le montant des opérations sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole passe de 20 200 000 € HT à 20 555 000 € HT.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à déposer et signer l'avenant n°1 au Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Gier.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

**Hervé REYNAUD**